

Les communautés de Timiskaming, Wolf Lake et Eagle Village rendent public leur énoncé d'affirmation du titre et des droits autochtones

Le 23 janvier 2013

(Territoire algonquin, Ontario et Québec) - Les communautés algonquines de Timiskaming, Wolf Lake et Eagle Village rendent public aujourd'hui leur affirmation du titre et des droits autochtones relatifs à leur territoires traditionnels. L'annonce a pour but d'interpeller les autres gouvernements et d'établir sur des bases solides un processus de consultation et d'accommodement concernant les développements qui affectent leurs droits.

Le territoire visé par cette affirmation de titre et de droits couvre plus de 34 000 kilomètres carrés et chevauche la frontière Québec-Ontario le long de l'Outaouais supérieure (voir carte ci-jointe), et dont une grande partie est située en Ontario. Les éléments probants, préparés sur une période de près de 20 ans, démontrent que ces communautés sont les descendantes des bandes algonquines qui occupaient et utilisaient traditionnellement le territoire, et qu'elles répondent aux critères juridiques utilisés pour établir le titre et les droits autochtones.

« Nous sommes là depuis des temps immémoriaux et les recherches menées par le Secrétariat de la nation algonquine offrent des preuves solides quant à nos droits, » a déclaré le chef Terence McBride. Il a aussi expliqué que Timiskaming, Wolf Lake et Eagle Village n'ont jamais cédé leurs droits territoriaux : « Nous n'avons jamais cédé notre titre et nos droits ancestraux par traité ou autrement et, de ce fait, nous détenons un titre autochtone non éteint. »

Les droits affirmés touchent des terres sises de part et d'autre de la frontière provinciale, ce qui exigera l'attention et l'engagement des gouvernements du Canada, du Québec et de l'Ontario.

« Nous espérons que tous les ordres de gouvernement concernés accepteront de discuter avec nous afin d'accommoder nos intérêts pour que nous puissions collaborer et prospérer ensemble, » a déclaré le chef St. Denis, « et cela inclut nos voisins au plans municipal et régional ». Les chefs sont à préparer une rencontre informelle avec les députés fédéraux et provinciaux des circonscriptions touchées, les maires et les dirigeants locaux afin d'expliquer le document sur l'affirmation des droits et répondre à leurs questions.

« Nous souhaitons que ce processus apporte ultimement une stabilité pour nos communautés, nos voisins et les autres tierces parties, » a déclaré la cheffe Paul. « Nos communautés sont engagées face à l'avenir de la région et nous voyons dans la reconnaissance de nos droits un moyen de nous assurer que nous pourrions y contribuer de façon proactive et concrète pour notre avantage mutuel. »

Information : www.algonquinnation.ca

Chef Harry St. Denis, Wolf Lake 819-627-6211

Chef Terence McBride, Timiskaming 819-629-7091 (English/Français)

Cheffe Madeleine Paul, Eagle Village 819-627-6884 (English/Français)

Peter Di Gangi, Secrétariat de la nation algonquine 819-723-2019